

Culture Montréal

**Mémoire préparé avec la collaboration des commissions
du cadre de vie et de l'art public de Culture Montréal**

**—Consultation publique sur le Plan directeur
d'aménagement du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria**

Novembre 2021

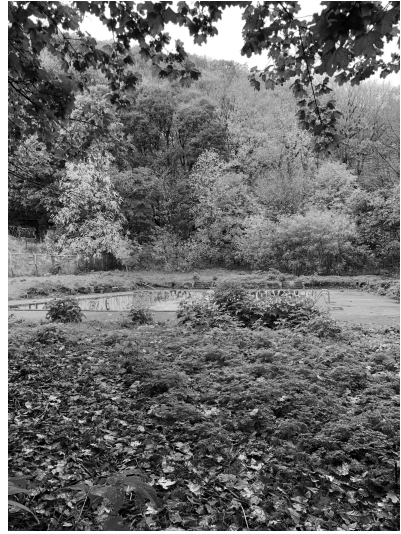


Table des matières

Introduction	2
Intégration et reconnexion	3
Accès au site	3
Vocation des immeubles.....	4
Art et espaces publics.....	5
Résumé de nos recommandations	6

Mémoire préparé avec la collaboration des commissions permanentes du cadre de vie et de l'art public de Culture Montréal — Consultation publique sur le Plan directeur d'aménagement du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial, organisée par l'Office de consultation publique de Montréal.

Introduction

La présente consultation vise à déterminer le cadre de requalification du site de l'ancien hôpital Royal Victoria. Ce projet de planification d'envergure est mené par la Société québécoise des infrastructures (SQI) et l'Université McGill depuis janvier 2019. Il concerne de près deux autres acteurs institutionnels qui agissent au niveau du cadre réglementaire : le ministère de la Culture et des Communications - étant donné que le Royal Victoria est inclus dans le Site patrimonial du mont Royal - et la Ville de Montréal.

Culture Montréal considère que cette démarche devrait être accompagnée avant tout d'une vision d'ensemble de l'aménagement du site - et au-delà du site lui-même - en accord avec son intégration au mont Royal et aux secteurs qui l'entourent, comme le centre-ville et les quartiers limitrophes.

Étant donné que plusieurs phases de réaménagement du site sont à prévoir, Culture Montréal privilégiera dans ce mémoire une approche prospective et se concentrera essentiellement sur l'esprit du projet.

Comment reconnecter le site du Royal Victoria à Montréal ? Quel avenir pour les pavillons non-inclus au projet de l'Université McGill ? Comment donner du sens au territoire et mettre en valeur adéquatement la mémoire du lieu ? Autant de questions qui constitueront le fil directeur de notre propos.

1. Intégration et reconnexion

Avant tout, il convient de souligner que garantir la pérennité du site et la nécessaire cohérence de l'ensemble à long terme supposent de maintenir la propriété publique du sol. Ce faisant, le gouvernement du Québec demeure partie prenante des décisions en ce qui concerne la gouvernance future du site.

Si l'on constate que le « Nouveau Vic » s'intégrera aisément à l'ensemble du campus historique de l'Université McGill, l'une des questions centrales qui guident notre réflexion, en plus de la cohérence de l'ensemble, est celle de la reconnexion du site avec la ville. Le tout résulte logiquement, selon nous, de la volonté de réaménager le Royal-Victoria et ses espaces extérieurs, de préserver les édifices contribuant à la valeur patrimoniale et de le rendre accessible à tous.

L'une des balises d'aménagement élaborées par la Ville de Montréal pour orienter la requalification du site, est très claire à ce sujet :

« Ouvrir le site pour en faire un lieu de destination, de passage et de promenade intégré autant au centre-ville qu'au mont Royal ».

Legs du 375^e anniversaire inaugurée en 2017, la promenade Fleuve-Montagne permet d'amorcer cette intégration au centre-ville. Le segment de la rue McTavish de cette promenade relie le centre des affaires, le campus historique de McGill et le parc du mont Royal. À l'extrémité nord de la promenade, à l'angle McTavish et des Pins, le piéton a accès facilement à l'entrée du parc, située près de la rue Peel. Au même endroit, le piéton peut se diriger vers l'est et pénétrer rapidement sur le site du Royal Victoria.

La promenade Fleuve-Montagne se voulait la première étape du projet des promenades urbaines, qui visait à mettre en valeur le territoire, son identité culturelle et patrimoniale, ses paysages, tout en favorisant l'essor de la mobilité durable. Celles-ci portent maintenant le nom de « corridors verts ». Le Projet de ville rendu public en juin 2021, étape préalable au futur Plan d'urbanisme et de mobilité 2050, les décrit ainsi:

« Le réseau des corridors verts permet de relier les parcs et les autres espaces publics, tout en favorisant la mobilité active. La mise en place de ce réseau intégré à la trame des rues et des parcs participe à la connectivité écologique des milieux naturels. »

Dans le cas du Royal Victoria, c'est tout un pan de l'histoire de Montréal qui serait rattachée à la promenade Fleuve-Montagne, créant une continuité symbolique et territoriale.

2. Accès au site

L'une des premières étapes pour reconnecter le Royal Victoria serait d'en faciliter l'accès aux citoyens et d'en faire la promotion, afin de favoriser une meilleure connaissance des attraits naturels patrimoniaux et mémoriaux du site. Le succès des visites guidées organisées par l'OCPM, dans le cadre de cette consultation, témoigne de cette attente de la part des Montréalais et Montréalaises.

D'ailleurs, cette ouverture du site permettrait d'améliorer la promenabilité du secteur et de relier les espaces à la mémoire. Partant de l'avenue des Pins, près de l'Institut Allan Memorial, le chemin qui contourne le site du Royal Victoria donne ainsi accès au pavillon Hersey puis, plus loin, au pavillon des Femmes et au pavillon Ross et ensuite aux résidences étudiantes actuelles. La connexion est ainsi effectuée vers la côte Placide, en route vers le monument Sir George-Étienne Cartier. Par la même occasion, on pourrait mettre en valeur l'histoire méconnue de la côte Placide et de son évolution depuis 1648. En outre, un effort particulier devrait être fait afin de poursuivre cette ouverture vers l'est. La mise en valeur d'un nouveau corridor vert qui relierait le mont Royal et le parc Lafontaine en passant par la rue Duluth permettrait, au passage, de lier davantage le site du Royal Victoria et celui de l'Hôtel-Dieu. Il en va possiblement de même de la phase 2 du réaménagement futur de l'avenue des Pins, entre l'avenue du Parc et le boulevard Saint-Laurent.

3. Vocation des immeubles

Comme le réaménagement du site s'inscrit dans la longue durée, il convient de penser dès à présent le devenir de chacun des pavillons en cohérence avec l'ensemble du projet.

En dépit du fait qu'il soit physiquement accolé au site du « Nouveau Vic », le pavillon Hersey ne fait pas partie des immeubles attribués à l'université McGill. Avant de réfléchir à son avenir comme bâtiment autonome, il conviendra de s'assurer que cette décision ne soit pas réversible à moyen terme.

Le pavillon Hersey présente un potentiel immense, notamment d'un point de vue culturel. Proche de l'avenue des Pins, à quelques encablures à pied du centre-ville, il est l'édifice le plus accessible et le plus prometteur.

Compte tenu des travaux à prévoir à court terme (due à la présence d'amiante et aux dégâts causés par l'infiltration de l'eau), la requalification du pavillon Hersey va s'étaler sur plusieurs années. Il conviendrait donc d'envisager un processus d'occupation transitoire, lequel intégrerait des acteurs du milieu culturel.

Pour ce qui est des pavillons Ross et des Femmes, leur configuration et leur situation géographique impliquent d'examiner de près une vocation de résidences étudiantes, même si des usages complémentaires peuvent également être envisagés.

Il faut ajouter que l'Université McGill doit absolument considérer la valeur patrimoniale des édifices dans les travaux de restauration et de réhabilitation qui seront entrepris, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

4. Art et espaces publics

Renouveler le regard sur le Royal Victoria et le mettre en récit implique d'inclure des interventions d'art public au projet.

En effet, l'art public constitue une incitation à se réapproprier le territoire tout en contribuant à sa transformation. Sa force réside précisément dans sa capacité à faire résonner tout un ensemble de significations avec le lieu dans lequel il s'inscrit.

Dans un premier temps, ces interventions pourraient être temporaires. Les espaces extérieurs aux alentours du pavillon Hersey, par leur proximité avec l'avenue des Pins, se prêteraient aisément à de telles expérimentations.

En outre, l'art public constitue une formidable opportunité d'entreprendre un travail sur l'histoire du Royal Victoria et l'entremêlement des mémoires. De la présence des premières Nations – les abords des édifices du Royal Victoria pouvant receler des sépultures autochtones – au passé hospitalier.

Ainsi, le rôle des artistes dans la création d'œuvres permanentes et temporaires se déclinerait en trois volets :

- Mettre en lumière la mémoire visible et invisible du lieu.
- Révéler des aspects de l'architecture et des aménagements extérieurs distinctifs du Royal Victoria.
- Proposer des gestes artistiques porteurs d'une vision d'avenir pour le site, c'est-à-dire axés sur le sens et les valeurs.

Résumé de nos recommandations

1. Maintenir la propriété publique du sol afin de garantir la pérennité du site Royal Victoria.
2. Intégrer le site du Royal Victoria aux projets des corridors verts, en particulier la promenade Fleuve-Montagne afin de contribuer à sa reconnexion avec la ville et ses habitants et d'en faire un lieu de destination.
3. Axer les efforts sur la communication et la promotion du site auprès du public en vue de favoriser une meilleure connaissance des attraits naturels patrimoniaux et mémoriaux.
4. Entreprendre dès à présent un processus de réflexion sur la requalification future des édifices du site notamment du pavillon Hersey non-inclus au projet de l'Université McGill.
5. Intégrer l'art public à toutes les étapes du développement du projet, en vue notamment de faire le lien entre l'histoire ancienne et récente du Royal Victoria.